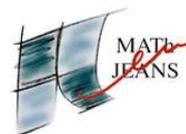


# Charte d'un atelier MATH.en.JEANS



Quel que soit le niveau d'enseignement, un atelier MATH.en.JEANS apporte aux élèves un lieu de découverte, de création et d'investissement possible, un environnement qui encourage et valorise leur initiative, une vision moderne des mathématiques et un rapport au milieu de la recherche mathématique.

La création d'un atelier MATH.en.JEANS nécessite des éléments essentiels :

- un-e chercheur-se volontaire (enseignant-chercheur, doctorant, ...)
- un établissement ou, de préférence, deux établissements jumelés avec, dans chacun, au moins un enseignant et un nombre raisonnable d'élèves (entre 3 et 6 par sujet paraît souhaitable)
- des sujets de recherche à la fois attractifs et sérieux
- un calendrier permettant le temps nécessaire à un travail collectif en petit groupes de une à deux heures hebdomadaires
- des rencontres régulières entre les chercheurs en herbe, les enseignants et le chercheur (appelées « séminaires »)
- une présentation "officielle" des résultats (elle peut être de différents ordres : communication en congrès, animation, production d'article, d'affiches...).

## Rôle de l'enseignant-e :

- l'enseignant aide les élèves à préciser leurs pensées, à reformuler, en leur laissant le temps nécessaire.
- l'enseignant ne traduit pas le problème, ne le réduit pas à des petites questions et ne le résout pas à la place des élèves.
- l'enseignant prépare à la présentation orale et / ou accompagne la préparation d'un écrit.
- l'enseignant signale son atelier à l'association et fournit les informations nécessaires (effectifs, sujets, organisation...).

## Rôle du chercheur, de la chercheuse :

- le chercheur choisit le sujet, en collaboration avec l'enseignant.
- dans la mesure du possible, le chercheur se rend dans les établissements, échange par vidéo-conférence ou invite les jeunes dans son laboratoire (séminaires de recherche).
- le chercheur accompagne et stimule le questionnement des élèves.
- le chercheur valide régulièrement les avancées par le dialogue avec les élèves, il valide la recherche dans son état final et l'écrit éventuel.

## Les principes indispensables à respecter :

- ne pas en faire un atelier d'excellence, ni une compétition.
- ne pas sélectionner les élèves, ni pendant les phases de recherche, ni pour les prestations.
- éviter le recours systématique à internet pendant les séances de recherche.
- ouvrir à des élèves volontaires (soit réellement volontaires, soit en choix face à autre chose) encadrés par un (ou des) enseignant(s) volontaire(s).

---

En signant cette charte, M ..... enseignant responsable de l'atelier de l'établissement ..... (ville : .....) s'engage à respecter les principes indiqués ci-dessus et inscrit son atelier dans les actions de l'association MATH.en.JEANS.

A ..... le .....

L'enseignant : .....